



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 18 Janvier 2010



Plus de salaire : ça urge !

Il n'est plus acceptable que d'un côté, ceux qui créent les richesses ne perçoivent quasiment rien de celles-ci et que de l'autre, ceux qui imposent des critères de gestion aux seules fins de profits empochent la quasi-totalité de ces richesses créées.

La valeur ajoutée, c'est nous, le salaire n'est pas un coût !

Pour la CGT, parler de répartition des richesses, c'est parler de la rémunération de la force de travail. C'est revendiquer de meilleurs salaires ayant une incidence directe sur le niveau des pensions et le financement de la sécurité sociale.

Augmenter les salaires, c'est relancer la consommation et donc trouver des solutions à la crise.

Alors que de la nourriture aux vêtements en passant par le chauffage, le transport, le loyer ou les impôts locaux, tout augmente, **alors que La Poste annonce près de 400 millions de résultat net (bénéfice) pour 2009, c'est à dire plus de 1400 € par postier**, ces derniers devraient continuer à se serrer la ceinture.

Inadmissible, injuste et inefficace ! Car la sortie de crise passe par la relance de la consommation et donc par la hausse des salaires.

Non seulement le point augmente trop faiblement, mais les coefficients n'ont pas évolué depuis 2 ans, ce qui conduit à une dévalorisation de la grille des salaires et à son tassement.

Cela permet aussi à La Poste de bénéficier encore plus **des exonérations de cotisations sur les bas salaires (classe I, II et III...)**. Elles se chiffrent à **190 millions** à mettre en parallèle avec **le coût total des mesures salariales pour 2010 : 50 millions d'euros sans les cotisations...**

L'argent existe : des milliards pour renflouer les banques. A La Poste, 400 millions d'euros de bénéfice : des miettes pour les postiers.

Les négociations salariales ont débouché sur des mesures qui ne répondent pas aux besoins vitaux.

Pour les contractuels, 0,5 % au 1er Janvier 2010, 0,5 % au 1er Octobre 2010 et 0,6 % au 1er Janvier 2011. Si on ajoute la revalorisation du complément poste versée en une fois le 1er Février 2010, cela représente 0,53 centimes d'€ par jour. Même pas de quoi s'acheter une baguette de pain !

La CGT qui n'a pas signé cet accord exige la réouverture des négociations salariales.

Pour les fonctionnaires, 0,5 % au 1er Juillet 2009, 0,3 % en Octobre. Depuis 2000, la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires est proche de 10 %.

.../...

Non seulement, ce gouvernement paie moins les agents de la Fonction Publique, mais il entend mettre à mal leur système de rémunération.

Faisant de la performance et de la productivité sa religion, érigeant les critères du secteur marchand au rang de valeur universelle, il cherche à imposer une logique rompant avec la grille indiciaire et la notion de carrière.

Et, pour arriver à ses fins, il met en place des régimes indemnitaires de plus en plus prépondérants et de plus en plus individualisés.

Gagner la déclinaison des mesures Fonction Publique pour les fonctionnaires de niveau correspondant aux catégories B et C, c'est possible. Cela vient d'être gagné à France Télécom. La direction a dû prendre des mesures en ce sens pour ces fonctionnaires qui comme ceux de La Poste sont considérés comme ne relevant pas des catégories Fonction Publique.

Le courrier que la CGT a envoyé en ce sens depuis plusieurs semaines à La Poste est resté lettre morte.

Promotion

La promotion dont se vante La Poste pour tenter de faire passer ses réorganisations est une pure escroquerie.

La CGT condamne ce simulacre où la fonction prime sur le grade, où les modalités de promotions sont opaques et sans recours possible.

La promotion doit faire partie intégrante de l'évolution de carrière.

Chaque agent doit accéder automatiquement à plusieurs reprises dans sa carrière à un grade supérieur et se traduire par un gain financier substantiel.

**La CGT propose de faire de la semaine du 18 au 22 Janvier 2010
une semaine de mobilisation sur les salaires avec un temps fort le 21.**

**Tous ensemble,
avec la CGT,
luttons pour
la satisfaction
de nos
revendications
salariales :**

- **Un salaire de début à 1 600 € nets, le 13^{ème} mois et un à valoir immédiat de 300 €.**
- **La revalorisation des échelles, des coefficients et de la valeur du point.**
- **La revalorisation des primes et indemnités, le complément Poste à 20%.**
- **Le 2-1 minimum au Courrier, le 2-2 au Guichet, le 2-3 dans les services de Directions, le 3-2 minimum pour les Cadres...**
- **Le retour à l'indexation des pensions sur les salaires.**

**Participons nombreux
à la Manifestation de la Fonction Publique
qui partira à 14h30 de République
pour exiger de réelles augmentations de salaire**